

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE 2018

6 DÉCEMBRE 2018

Quelques données chiffrées



5,2 millions d'agents publics appelés à voter



22 000 instances à renouveler un mandat de 4 ans (2018-2022)



Une date unique

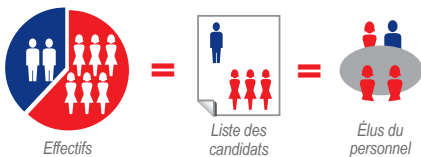
(du 29 novembre au 6 décembre pour le vote électronique)



Un enjeu de démocratie sociale et d'organisation

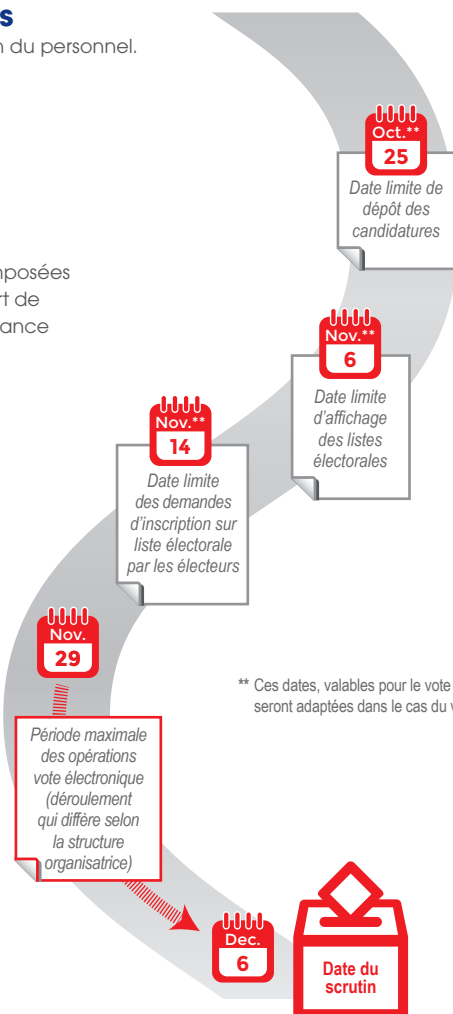
La nouveauté en 2018 : représentation équilibrée femmes / hommes au sein des instances

L'objectif est d'encourager la féminisation de la représentation du personnel.



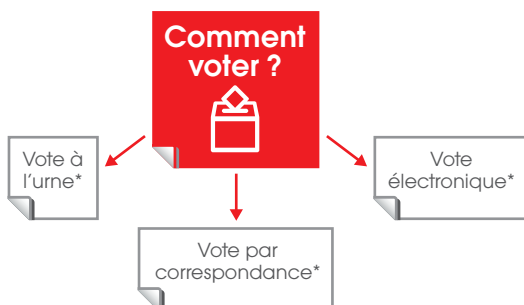
Les listes de candidats aux élections professionnelles sont composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes des effectifs représentés au sein de l'instance concernée : CT, CAP, CCP (scrutins sur liste).

Calendrier



** Ces dates, valables pour le vote à l'urne, seront adaptées dans le cas du vote électronique.

Mode d'emploi



* Selon le choix de l'administration, de la collectivité ou de l'établissement, l'électeur est informé et reçoit le matériel de vote correspondant.